

Agglo Pays d'Issoire - Direction de l'Aménagement du Territoire

ELABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE NONETTE-ORSONNETTE ET PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS EGLISE SAINT MADELEINE D'ORSONNETTE

Par arrêté n°AT-2025-006, le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Nonette-Orsonnette ainsi que sur le projet de modification du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église Sainte Madeleine d'Orsonnette. L'enquête se déroulera dans la mairie de Nonette-Orsonnette ainsi qu'à l'Agglo Pays d'Issoire, sis 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), siège de l'enquête :

Du 19 mai 2025 à 14h00 au 20 juin 2025 à 17h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Nonette-Orsonnette ainsi que le projet de modification du périmètre délimité des abords de l'église Sainte Madeleine d'Orsonnette, soumis à évaluation environnementale, le bilan de la concertation, l'avis des personnes publiques associées, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le dossier sera consultable en version papier et façon numérique aux jours et aux heures d'ouverture de la mairie de Nonette-Orsonnette, de l'Agglo Pays d'Issoire et sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6222>

Mairie de NONETTE-ORSONNETTE	Agglo Pays d'Issoire
A Nonette le mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00	
A Nonette le vendredi : de 13h30 à 17h00	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
A Orsonnette le lundi et mercredi de 13h30 à 17h00	

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet est ouvert, comportant le dossier soumis à enquête publique et un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6222>

Un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de l'Agglo Pays d'Issoire, sis 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations qui pourraient être faites sur lesdits projets pourront être consignées :

- Sur des registres ouverts à cet effet dans la mairie de Nonette-Orsonnette ou à l'API
- Sur le registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/6222>),
- ou adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune de Nonette-Orsonnette et au projet de PDA de l'église Sainte-Madeleine , Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire
- ou par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-6222@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6222> et donc visible par tous.

Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le 20 juin 2025 à 17h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Monsieur Gérard DUBOT, a été désigné commissaire enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants :

- Lundi 19 mai 2025 à la mairie de Nonette-Orsonnette - Orsonnette de 14h00 à 17h00
- Mardi 3 juin 2025 à la mairie de Nonette-Orsonnette - Nonette de 9h00 à 12h00
- Vendredi 20 juin 2025 à la mairie de Nonette-Orsonnette - Nonette 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en Mairie de Nonette-Orsonnette, à la direction de l'Aménagement du Territoire de l'Agglo Pays d'Issoire et sur son site Internet à l'adresse suivante : www.capissoire.fr.

Les projets de PLU et de PDA, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, seront approuvés par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service Planification de l'Agglo Pays d'Issoire, ([20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE](https://www.capissoire.fr) - Tél. 04 73 55 90 48).